

MASTER

ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS



PARCOURS CINÉMA

DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Grade de Master (Bac+5)

durée

2 années

lieu-x de formation

Caen

crédit ECTS

120

CONTACT

Université de Caen Normandie
UFR HSS · Humanités et sciences
sociales
Esplanade de la Paix · CS 14032 ·
14032 Caen Cedex 5
02 31 56 55 37
ufr-hss.unicaen.fr

Le Master Arts, lettres, civilisations propose 4 parcours dont le parcours Cinéma. Ces parcours forment des étudiants à la recherche scientifique dans le domaine disciplinaire qu'ils auront choisi. Cette formation leur permettra d'acquérir de solides connaissances littéraires, artistiques et culturelles, une méthodologie, une capacité à contextualiser, à interpréter des œuvres, une pratique des processus de création et de communication, en ayant recours aux nouvelles technologies.

En dehors des séminaires autour de l'esthétique et de l'histoire culturelle, le parcours cinéma comprend 2 options professionnalisantes : au choix "écriture/création" (des ateliers articulant réflexion théorique et projet de création collective) ou "archives et médiation du patrimoine des arts du spectacle" (stage, rencontres avec des professionnels et numérisation intelligente) permettant de se familiariser avec certains domaines professionnels en arts du spectacle. Un mémoire est rédigé en fin de M1 et fin de M2.

MÉTIERS VISÉS

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités suivantes :

- directeurs, chargés de mission culturelle dans des salles d'art et d'essai
- relations publiques
- chargé d'archives
- responsable de ressources documentaires (particulièrement dans les domaines culturels)
- enseignement et recherche dans le supérieur

COMPÉTENCES ACQUISES

Culture, création, communication constituent le socle commun des quatre parcours du Master Arts, Lettres, Civilisations.

Les connaissances et compétences visées sont :

- Expliciter et communiquer les grands principes de la création artistique, réaliser des études critiques, notes d'intention et dossiers de spectacles ou de films
- Analyser des œuvres (des textes dramatiques, des textes théoriques, des films et des spectacles) à partir de fonds d'archives
- Concevoir et mener un programme de numérisation et de valorisation d'un fonds d'archives en arts du spectacle
- Maîtriser des compétences argumentatives, rédactionnelles et orales à des fins de communication, de création, d'administration ou de recherche scientifique.

POURSUITE D'ÉTUDES

L'étudiant peut, après l'obtention du Master parcours cinéma, poursuivre en doctorat.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Master 1

- Esthétiques : analyse des textes et des images, analyse et critique des textes et des images
- Histoire culturelle : les œuvres dans leur contexte historique, économique, social
- Dialogue des arts et intermédialités (entre cinéma, théâtre et lettres)
- Enjeux politiques du champ culturel
- Option Professionnalisante : archives et médiation du patrimoine des arts du spectacle : structuration des données (TEI) appliquée aux archives, rencontre avec des professionnels, stage
- Option Professionnalisante : écriture / création : atelier d'écriture, rencontre avec des professionnels, stage, atelier séminaire
- Méthodes et langues : méthodologie de la recherche, LVE, soutenance de mémoire

Master 2

- Esthétiques : art et technique, formes contemporaines
- Histoire culturelle : patrimonialisation des œuvres artistiques -festivals, cinémathèques, expositions, musées..., représentations des minorités et/ou de l'altérité au théâtre et au cinéma
- Dialogue des arts et intermédialités
- Enjeux politiques du champ culturel
- Option professionnalisante : archives et médiation du patrimoine des arts du spectacle : rencontres avec des professionnels de la collecte, conservation et valorisation d'archives, stage
- Option professionnalisante : écriture / création : atelier séminaire, stage
- Méthodes et langues : méthodologie de la recherche, LVE, soutenance de mémoire

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Bac+3

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année de master est sélectif, les critères d'admission et de capacité d'accueil sont définis par l'université.

Licence conseillée : Licence Arts du spectacle

Modalités de sélection : Examen sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV, stages).

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Année universitaire 2023/2024

En formation initiale ou en alternance, les candidatures en première année de master se font sur la plateforme nationale de candidature monmaster.gouv.fr du 22 mars au 20 avril 2023.

Vous souhaitez reprendre des études en formation continue, faire valider une expérience professionnelle pour être admis en master ou vous relevez de la procédure Études en France, consultez dès à présent la plateforme eCandidat pour prendre connaissance des différents calendriers de dépôts de candidatures.